

## Discours du Premier ministre Pashinyan à la session d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE



Samedi 18 novembre 2023

Le Premier ministre Nikol Pashinyan a participé à la session d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et a prononcé un discours au complexe sportif Karen Demircyan à Erevan.



**Dans son discours, le Premier ministre a notamment souligné :**

**« Honorable Président de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie, Cher Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, Madame la Secrétaire Générale, Chers députés, Chers participants,**



**Je salue la tenue de la session d'automne de l'Assemblée parlementaire de**

**l'OSCE en République d'Arménie. Cela se produit à un moment extrêmement difficile, où l'ordre mondial qui a existé au cours des dernières décennies montre des fissures, des signes évidents de désintégration.**



**Il est évident que le monde ne sera plus le même après les crises en Afghanistan, en Ukraine, à Gaza et le nettoyage ethnique**

**au Haut-Karabakh. plus personne n'en doute. Mais personne ne sait à quoi ressemblera le monde de demain.**

**Et c'est particulièrement pour cette raison qu'il est extrêmement**



**important que, dans le long processus actuel d'apaisement des tensions, de gestion des crises, de discussion des conflits, nous n'oublions pas de planifier l'avenir, car si l'avenir n'est pas planifié, les crises et les conflits ne trouveront aucun obstacle pour se déployer sur leur chemin.**

**Hier, nous n'avons pas pu construire de barrages pour empêcher les inondations d'aujourd'hui. Par conséquent, aussi difficile que cela puisse être, nous devons essayer de construire ces barrages aujourd'hui pour calmer les éventuelles inondations de demain.**

**La République d'Arménie n'est pas un pays mondial, mais nous essayons d'adopter les pratiques mentionnées ci-dessus en ce qui concerne les questions qui font partie de notre agenda quotidien et pour la solution desquelles nous avons une part importante de responsabilité.**

Tout d'abord, nous parlons du processus de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Nous avons ici à la fois de bonnes et de mauvaises nouvelles.



**La bonne nouvelle est que les grands principes de la paix avec l'Azerbaïdjan ont été convenus. Cela s'est produit grâce à la médiation du président du Conseil européen Charles Michel, à la suite des rencontres entre le président de l'Azerbaïdjan et moi-même à Bruxelles. Ces accords ont été consignés à la suite des réunions tripartites dans les déclarations de Charles Michel des 14 mai et 15 juillet.**



**Le premier principe de la paix est : L'Arménie et l'Azerbaïdjan reconnaissent mutuellement leur intégrité territoriale, étant entendu que le territoire de l'Arménie s'étend sur 29 800 kilomètres carrés et celui de l'Azerbaïdjan sur 86 600 kilomètres carrés.**



**Le deuxième principe est de concrétiser le premier principe, qui est le suivant. La base politique de la délimitation de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan est la Déclaration d'Alma-Ata de 1991.**

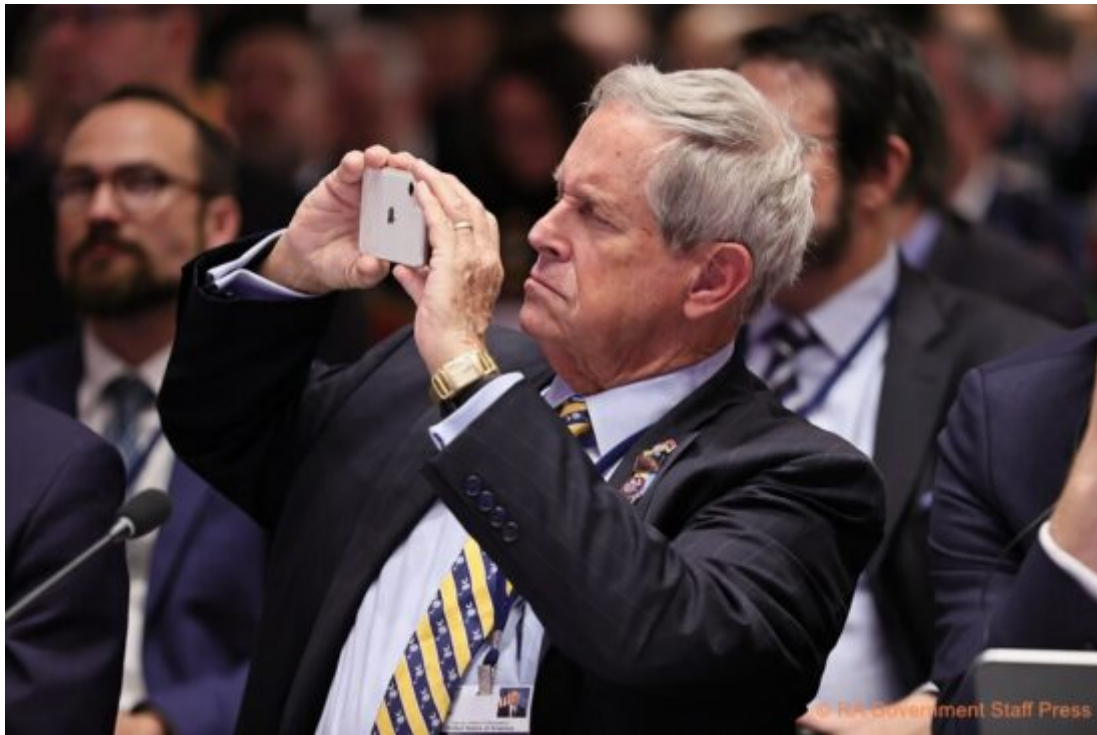


**La Déclaration d'Alma-Ata a été signée par les 12 républiques de l'Union soviétique le 21 décembre 1991. Les deux enregistrements importants suivants ont été réalisés avec cette déclaration.**

- 1. L'Union soviétique cesse d'exister.**
- 2. Les 12 républiques soviétiques, dont l'Arménie et l'Azerbaïdjan, se reconnaissent mutuellement leur intégrité territoriale, leur souveraineté et l'inviolabilité des frontières existantes, c'est-à-dire administratives, et les frontières administratives existantes entre les républiques de l'Union soviétique deviennent donc des frontières d'État.**

**Sur cette base, il existe une certaine entente entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan selon laquelle les cartes de l'état-major général des forces armées de l'ex-URSS de 1974 à 1990 devraient être utilisées pour la délimitation des frontières.**





**Il est également entendu que l'Arménie et l'Azerbaïdjan n'ont aucune revendication territoriale l'un contre l'autre et sont prêts à assumer l'obligation juridique de ne pas faire valoir de telles revendications à l'avenir.**



**Cette compréhension est également la raison pour laquelle nous proposons à l'Azerbaïdjan de ne pas avoir de troupes des deux côtés de la frontière administrative de l'Union soviétique, ainsi que de régler la question des enclaves. Par exemple, l'enclave d'Artsvashen, qui fait partie**

**du territoire souverain de l'Arménie, est sous occupation azerbaïdjanaise depuis plus de 30 ans.**

**Le prochain principe de paix avec l'Azerbaïdjan est le suivant. les communications régionales doivent être rouvertes sur la base des principes de souveraineté, de juridiction, de réciprocité et d'égalité des pays.**



**C'est extrêmement important, car comme l'a mentionné le Président de l'Assemblée nationale, la paix est à nos yeux un état dans lequel tous les pays de la région vivent avec des frontières ouvertes, sont liés par des liens économiques, politiques et culturels actifs et ont accumulé de l'expérience et tradition de résoudre toutes les questions par la diplomatie et par le dialogue. Une telle chose est au moins très difficile à réaliser sans disposer de communications routières, ferroviaires et aériennes actives. Mais ce n'est pas tout, les pays de la région doivent être reliés entre eux par des câbles, des pipelines, des lignes électriques.**

**Et ici, pour assurer sa part de tout cela, le Gouvernement de la République d'Arménie présente le projet « Carrefour de la paix », dont la brochure vous est remise, et nous avons publié aujourd'hui la vidéo qui donne une image complète de le "Carrefour de la Paix".**





**Ici, chers participants, ce sont là de bonnes nouvelles concernant le processus de paix avec l'Azerbaïdjan. Et quelle est la mauvaise nouvelle ? La mauvaise nouvelle la plus importante est que nous parlons encore des langues diplomatiques différentes et que, très souvent, nous ne nous comprenons pas.**

**Bien entendu, il y a aussi des raisons objectives à cela. le conflit de longue date dans un certain contexte historique, les milliers de victimes dont les proches sont très difficiles à regarder dans les yeux, les dizaines de prisonniers dont les membres de la famille n'ont pas de réponse à leurs questions, le climat de haine qui règne depuis des décennies et des soupçons selon lesquels de mauvaises intentions se cachent sous des déclarations constructives. De plus, ce que je dis s'applique plus ou moins à l'Arménie et à l'Azerbaïdjan. Mais l'Azerbaïdjan, par exemple, n'a jamais fait publiquement référence aux trois principes mentionnés ci-dessus et n'a pas réaffirmé son attachement à ces principes, ce qui renforce le climat de méfiance.**

**Il semble également extrêmement suspect que, sous le plus haut patronage de l'Azerbaïdjan, et en fait, au niveau officiel, la République d'Arménie ait commencé à être appelée « l'Azerbaïdjan occidental ». Et ce**

**concept est enseigné dans les écoles, les universités, les médias d'État. Cela nous semble être une préparation à l'organisation d'une nouvelle guerre, d'une nouvelle agression militaire contre l'Arménie, et constitue l'un des principaux obstacles au progrès du processus de paix.**

Nous ne comprenons pas non plus l'approche de l'Azerbaïdjan consistant à ne pas renvoyer systématiquement des dizaines de prisonniers, malgré le fait que nous proposons depuis longtemps de résoudre cette question par une résolution adaptée à l'agenda de paix. Tout pour tout.

Cependant, chers participants, la République d'Arménie est attachée à l'agenda de paix, au processus de paix, et la veille, dans mon discours à l'Assemblée nationale d'Arménie, j'ai annoncé mon intention d'intensifier les efforts diplomatiques de notre part pour parvenir à la signature d'un traité de paix avec l'Azerbaïdjan.

Honorable Président de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie,

Honorable Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE,

Madame la Secrétaire Générale, chers députés,

Chers participants,

Nous sommes également en dialogue avec la Turquie. En tout cas, nous n'avons jamais eu de dialogue aussi actif, même si nous n'avons pas encore réussi à établir des relations diplomatiques. Mais le règlement des relations entre l'Arménie et la Turquie est un facteur important pour la vision stratégique d'un environnement pacifique, développemental et sûr dans notre région, le Caucase du Sud. Dans un avenir proche, nous espérons entendre la nouvelle de l'ouverture de la frontière entre l'Arménie et la Turquie aux citoyens de pays tiers et aux détenteurs de passeports diplomatiques, et ce sera une grande étape symbolique.

Nous espérons faire du Caucase du Sud une région qui apporte de bonnes nouvelles au monde, et à la République d'Arménie, je suis personnellement prêt à assumer notre part de responsabilité pour atteindre cet objectif.

Je souhaite plein succès à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Erevan.

Merci de votre attention. »

